

CACES® R490 – Grues de Chargement de Véhicule

Publics concernés

- Toute personne souhaitant conduire une grue de chargement correspondant à une catégorie de la recommandation R490 de la CNAM
- Recyclage et formation CACES® R490 tous les 5 ans.

Prérequis

- Être apte médicalement à la conduite des chariots automoteur à conducteur porté
- Maîtriser le français à l'oral et à l'écrit (NB : les traducteurs ne sont plus admis depuis le 1^{er} janvier 2020)
- Maîtriser les 4 opérations mathématiques de base
- Être muni obligatoirement des EPI adaptés à la formation
(Ces éléments vous seront communiqués lors de l'inscription à la formation)
- Pas d'expérience professionnelle requise dans le domaine.

Module Théorique

- Connaissances générales & réglementation
- Technologie et caractéristiques générales des grues de chargement
- Notions élémentaires de physique
- Stabilité des grues de chargement
- Déplacement des grues de chargement sur site
- Risques liés à l'utilisation des grues de chargement
- Exploitation des grues de chargement
- Accessoires de levage et règles d'élingage
- Vérifications d'usage des grues de chargement

Module Pratique

- Prise de poste et vérifications
- Conduite et manœuvres
- Fin de poste – Opérations d'entretien quotidien – Maintenance
- Conduite depuis le sol au moyen d'une télécommande (en option)

Examen CACES® R490

- Réussite aux épreuves théoriques avec obtention :
 - D'une note moyenne minimale de 70/100 à l'ensemble du test
 - **ET** d'une note supérieure ou égale à la moyenne pour chacun des thèmes évalués,
- Réussite aux épreuves pratiques avec obtention :
 - D'une note moyenne minimale de 70/100 à l'ensemble du test,
 - **ET** d'une note supérieure ou égale à la moyenne pour chacun des thèmes évalués,
 - **ET** d'une note supérieure à zéro pour chacun des points d'évaluation du barème

La validité de la certification CACES® est de 5 ans.